

Portant validation du devis de Monsieur Jean-Marie PENON pour la venue et la tenue logistique d'une patinoire lors des festivités de Bernay Scintille 2026

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;

Vu la proposition de Monsieur Jean-Marie PENON pour la venue et la tenue logistique d'une patinoire lors des festivités de Bernay Scintille 2026.

Considérant que la proposition de la Monsieur Jean-Marie PENON est la plus avantageuse ;
Considérant la nécessité de signer ce devis ;

DECIDE :

De valider la proposition de Monsieur Jean-Marie PENON pour la venue et la tenue logistique d'une patinoire lors des festivités de Bernay Scintille 2026 pour un montant de 19 781€ HT

A Bernay, le 08 juillet 2026

Marie-Lyne VAGNER
signé électroniquement le 10/07/2026,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

